

6° Assemblée générale de Maisons Paysannes de l'Yonne 22 avril 2018

à la Fabuloserie
1 rue des Canes 89120 Dicy

PROCÈS-VERBAL

Participants : 24 présents et 29 pouvoirs soit un total de 53 présents et représentés, 22% des adhérents au 31/12/2017¹.

La présidente, Hélène Delorme, ouvre l'AG à 10h30. Elle souhaite la bienvenue aux adhérents présents, félicite ceux qui ont envoyé leur pouvoir et remercie pour leur accueil Mme Bourbonnais, fille d'Alain Bourbonnais architecte fondateur du musée, et son équipe de la Fabuloserie. Elle signale l'originalité et la qualité architecturales du bâtiment où a lieu l'AG, création d'A. Bourbonnais saluée par la revue de MPF pour son habileté à utiliser des matériaux de récupération. Mme Bourbonnais nous rejoindra au moment de la pause de la demi-journée pour la tournée et le piquenique.

Le rapport moral est présenté par Mmes Blancard, Cloche, Delorme et Le Lann. M. Stortz, trésorier, présente les comptes 2017 et le budget prévisionnel 2018. Il lit à l'AG le satisfecit donné par Bernard Seignole au terme de son examen des comptes 2017 et du budget prévisionnel 2018.

La présidente fait savoir qu'il y a 2 places disponibles au Conseil d'administration et fait appel aux bénévoles disponibles et précis sur les tâches qu'ils voudraient accomplir, notamment en vue de l'animation du siège en projet à Joigny.

Avec V. Le Lann, elle indique que 2 stages non inscrits encore au programme d'activités sont en préparation, les 2 en partenariat avec le CAUE : sur les jardins le 7 juin, sur l'amélioration thermique adaptée au bâti ancien le 20 novembre.

La discussion générale qui suit applaudit l'équipe animatrice de l'association pour sa gestion financière et pour les activités qu'elle a menées à bien. Les idées émises sont les suivantes :

- sur le devenir du patrimoine vernaculaire : étudier les réflexions des architectes pour exploiter le potentiel de ce bâti en tenant compte des relations au lieu, à l'histoire et aux formes. La grange d'Oudun est un exemple remarquable du traitement auxquelles ces réflexions peuvent aboutir.
- Sur les manières de recueillir des ressources pour l'association : l'expérience des nichoirs fabriqués en 2017 montre que le moyen le plus simple et le plus efficace est la recherche de mécènes. Le statut d'intérêt général de MPY, qui permet d'accorder des réductions fiscales sur les dons, incite à cette recherche.
- Pour la communication : refaire des présentations de MPY dans les journaux gratuits, intervenir à la radio icaunaise, ajouter des présentations vidéo aux supports écrits diffusés sur le site web et sur la page face book (en utilisant les capacités prêtes à se mobiliser).
- Sur la participation aux salons : regret du retrait de MPY cette année, jugé « élitiste ». Mais aucun volontaire ne se présente pour contribuer à assurer la présence de l'association à des salons dont en général les organisateurs, les exposants et les visiteurs se montrent peu intéressés par le bâti ancien².

¹ Deux adhérents ont rejoint l'association. Un pouvoir est arrivé en retard.

² La présidente regrette, à la lecture de ce rapport, les salons de Poléthic, qui furent des occasions de rencontres intéressantes et profitables. Centrés sur l'écologie, ils reposaient sur un choix soigneux des exposants et attiraient un public ouvert et réceptif à l'écologie et donc aux qualités du bâti ancien.

Au terme de ses délibérations, l'assemblée adopte à l'unanimité :

- La résolution 1 : L'Assemblée générale approuve le rapport moral 2017 et les propositions pour 2018.
- La résolution 2 : L'Assemblée générale approuve les comptes 2017 et le budget prévisionnel 2018 ainsi que l'affectation du résultat mis en réserve en totalité.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été abordés, la présidente clôt l'AG à 12h et invite les participants à la tournée offerte par l'association. Elle indique que la visite de la Fabuloserie est prévue pour notre groupe à partir de 14h.

Par Agnès Blancard, secrétaire générale et Hélène Delorme, présidente de l'association